

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
26 NOVEMBRE 2025

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation de
subventions dans le cadre
du FIPD 2026**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 novembre 2025
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en Préfecture
le 27 novembre 2025
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2025

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt cinq, le 19 novembre à 20 heures, le
Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-
en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le
26 novembre deux mille vingt cinq, s'est réuni à l'Hôtel de
Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD,
Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI,
Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur
PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS,
Monsieur HAÏAT, Madame BOUTIN, Monsieur
MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur
BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI,
Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame
LESUEUR, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame
BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de
BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur
LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame
BOGE, Monsieur MORLET, Monsieur JEAN-BAPTISTE,
Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame
FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL,
Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Madame GUYARD à Monsieur LEGUAY
Madame AGUINET à Madame PEUGNET
Monsieur JOUSSE à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur SALLE à Monsieur PERICARD
Monsieur THOMAS à Monsieur HAÏAT

Secrétaire de séance :

Madame BOGE

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20251126-25-E-29g-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

N° DE DOSSIER : 25 E 29g

OBJET : SOLLICITATION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FIPD 2026

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Monsieur le Préfet des Yvelines lance chaque année au mois de décembre les appels à projets au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) qui comprend différents programmes :

- Programmes de sécurisation : vidéo-protection, équipement de police municipale, sécurisation des sites sensibles et culturels, actions de sécurisation des établissements scolaires
- Programmes de prévention de la délinquance : prévention de la radicalisation, actions de prévention

La Ville de Saint-Germain-en-Laye prévoit chaque année dans son budget primitif plusieurs actions ou acquisitions qui sont éligibles à ces dispositifs, comme l'acquisition de caméras de vidéo-protection et d'équipements de police municipale.

La Ville souhaite déposer plusieurs dossiers dans le cadre du FIPD 2026 pour solliciter un soutien financier de l'Etat pour ces actions de prévention et de sécurisation.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre à Monsieur le Préfet des Yvelines les dossiers entrant dans le cadre des différents dispositifs du FIPD 2026, à demander les cofinancements associés et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre à Monsieur le Préfet des Yvelines les dossiers entrant dans le cadre des différents dispositifs du FIPD 2026, à demander les cofinancements associés et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Péricard', with a stylized flourish at the end.

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.